

## Délibération

### Séance du 03 Juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de Nicolas POSTIC, adjoint au maire.

**Présent(e)s :** Pascale PICHON, Annaïck COTTEN-BIANIC, Frédéric LE BRIS, Carine LE NAOUR, Fiachra MAC AN TSAOIR, Odile COTTEN, Annie LE GUERN, Stephan GUIVARC'H, Claire LE FLOC'H, Pascal LE SAUX, Valérie KERGOURLAY, Olivier LANNUZEL, Vefa GUENEGAN, Isabelle POSTEC, Fabien CARON, Léna LE DU.

**Absent(e)s ayant donné pouvoir :**

René LE BARON a donné pouvoir à Nicolas POSTIC  
Loïc COUSTANS a donné pouvoir à Annie LE GUERN  
Ronan SINQUIN a donné pouvoir à Pascal LE SAUX  
Marie-Laure LEVENEZ a donné pouvoir à Léna LE DU  
Arnaud LE TYRANT a donné pouvoir à Isabelle POSTEC

**Absent(e)s sans pouvoir :**

David AUDREN

**Est nommé(e) secrétaire de séance :** Carine LE NAOUR

**Date de la convocation :** 26 juin 2025

---

**DELIBERATION N° 2025/03/01**

**OBJET : PLU – Approbation de la modification n°1**

Vu les articles L 151-1 et suivants et R 151-1et suivants du code de l'urbanisme ;  
Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L153-36 et suivants ;  
Vu la délibération du conseil municipal du 4 juillet 2019 approuvant le plan local d'urbanisme ;  
Vu la délibération du conseil municipal du 8 février 2023 prescrivant la modification n°1 du plan local d'urbanisme ;  
Vu l'avis conforme de la MRAe de Bretagne en date du 20 décembre 2024 ;  
Vu la notification du projet de modification au préfet et aux personnes publiques associées en date du 9 janvier 2025,  
Vu les avis des Personnes Publiques Associées,  
Vu l'arrêté municipal en date du 27 mars 2025 soumettant le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme à enquête publique qui s'est déroulée du 25 avril au 27 mai 2025 ;  
Vu les pièces du dossier de PLU soumises à l'enquête publique ;  
Vu l'avis favorable de la commission urbanisme, voirie et espaces verts du 10 juin 2025,  
Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 24 juin 2025 ;  
Vu les modifications apportées au dossier, annexé à la présente délibération, pour tenir compte des avis des PPA et du public ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'approuver la modification n°1 du plan local d'urbanisme telle qu'elle est annexée à la présente délibération, conformément à l'article L153-43 du code de l'urbanisme.
- Autorise M. le maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- Indique que le dossier du PLU est tenu à la disposition du public en mairie d'Elliant aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- Indique que, conformément à l'article R.153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie d'Elliant durant un mois. Une mention en caractères apparents sera insérée dans un journal diffusé dans le département.

- Précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune d'Elliant dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.
- Précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

La présente délibération, accompagnée du dossier de PLU approuvé, sera transmise en préfecture au titre du contrôle de légalité et produira ses effets juridiques à compter de sa réception par le Préfet et après téléversement sur le Géoportail de l'urbanisme.

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en Mairie, le 03 juillet 2025,  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 04 juillet 2025,

Secrétaire de séance,  
Carine LE NAOUR

L'adjoint au maire,  
Nicolas POSTIC

